

9 février 2022

Comme dit l'adage : « A chaque jour, suffit sa peine ».

SALARIALES

Votre quotidien, comme le nôtre, est particulièrement chargé au niveau du Groupe ou des entités ; Prévoyance, Temps de travail, Congé, Réorganisations, Hybrid-Working, Classifications, Salaires, etc... autant de sujets qui font notre actualité depuis la fin 2021.

Dans une communication précédente, nous souhaitions vous rassurer sur la question du démarrage des négociations salariales. En effet, notre accord actuel qui a été signé dans un contexte très particulier, arrivera à échéance le 30 juin de cette année.

Lors de la réunion de négociation sur le financement de l'accord Prévoyance de ce jour, **FO** a demandé et obtenu en séance, l'ouverture officielle des négociations salariales qui débuteront donc le 24 février par la traditionnelle réunion de transparence.

A FO, nous souhaitons rappeler à la Direction que depuis deux ans les salariés, comme leurs représentants, ont su démontrer leur capacité d'adaptation pour sauver Airbus et contribuer aux résultats du Groupe Airbus 2021 qui, personne n'en doute, seront exceptionnels, contre toute attente.

FO rappelle également que le fort dérapage de l'inflation crée une attente légitime sur la question du pouvoir d'achat.

Pour **FO**, la campagne de négociation salariale 2022 devra répondre à ces justes attentes et récompenser l'ensemble de ces efforts.

Beaucoup d'accords salariaux se formalisent dans notre filière et nous donnent un certain nombre d'indications. **FO** reste très attentif à ces évolutions et sera extrêmement exigeant pour que les salariés d'Airbus soient au bon niveau. **FO**, sera, une fois de plus, l'acteur majeur de cette négociation.

RDV le 24 février ...

FO, NOTRE INDUSTRIE, NOS SALAIRES















